



Paris, le 9 avril 2018

- au Bureau confédéral
- aux Unions départementales FO
- aux Fédérations FO
- aux Syndicats fédérés de la FEETS FO

## **GREVE AIR FRANCE**

### **APPEL A LA SOLIDARITE FINANCIERE**

Mobilisés depuis de nombreuses semaines, les salariés d'AIR FRANCE vont cesser de nouveau le travail les 10 et 11 avril prochains. Ce sera leurs 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> jours de grève et si aucune négociation sérieuse s'engage avec la direction, ils poursuivront leurs actions et feront de nouveau grève les 17 et 18 avril puis les 23 et 24 avril 2018.

Ces actions sont à l'initiative des syndicats FO de la compagnie (Syndicat Général FO Air France et Syndicat national des Personnels Navigants Commerciaux FO) qui lors du 1<sup>er</sup> tour (27 mars 2018) des élections au Conseil d'Administration sont arrivés Premier. Au-delà, notre organisation compte des milliers d'adhérents dans cette entreprise (45 000 salariés). FORCE OUVRIERE doit, en conséquence et légitimement, prendre toutes ses responsabilités dans ce conflit qui rejoint notre combat général contre l'appropriation des profits par les seuls actionnaires et dirigeants. La revendication des salariés d'Air France est l'augmentation des salaires de 6 %, après un blocage de 6 ans et, à l'heure où les bénéfices de l'entreprise explosent.

Dans ce contexte et au regard des conflits sociaux qui se multiplient, la construction du rapport de force et la capacité de poursuivre l'action pour gagner sont déterminants. A cette fin, nous vous appelons à la solidarité financière en direction des adhérents FO d'Air France grévistes. Pour information et contrarier les idées préconçues, un salarié au sol d'Air France est embauché à 1684,00 € brut/ mois et une hôtesse ou un steward à 1797,04 € brut par mois.

Un état des fonds collectés et la répartition faite seront adressés à chaque organisation ou militant donateur après le conflit.

Pour le SN PNC FO  
David Lanfranchi  
Président

Pour la FEETS FO  
Jean Hédou  
Secrétaire général

Pour le SG FO AF  
Christophe Malloggi  
Secrétaire général

## **AIR FRANCE : SOLIDARITE GREVISTE**

Par chèque, à l'ordre de : FEETS FO

Mentionner au dos du chèque : « Solidarité FO Grève Air France »

Par CB :

<https://www.helloasso.com/associations/feets-fo/collectes/solidarite-fo-greve-air-france>